



Se lancer dans un projet Erasmus en 2022

publié le 02/12/2021 - mis à jour le 05/01/2022

Descriptif :

Cet article présente aux collègues les dates limites pour déposer un projet Erasmus en fonction du type de projet souhaité ainsi que les deux formations majeures pour pouvoir préparer au mieux le dépôt de projet.

Le budget Erasmus est en **hausse**. Le guide 2022 est paru, ainsi que l'appel à propositions 2022.

Vous avez jusqu'au :

- ▶ **23 février** pour déposer un projet Erasmus de mobilité de courte durée
- ▶ **23 mars** pour un projet de partenariat
- ▶ **1er mars** pour une action Jean Monnet
- ▶ **19 octobre 2022** pour une candidature à l'accréditation

En amont de ces dates limites, **deux formations** sont mises en place pour accompagner *la conception et la rédaction* des candidatures à un projet Erasmus :

- **Le 14 janvier : « Monter un projet Erasmus / e-Twinning ».**
Cette journée en présentiel sera précédée d'un webinaire de présentation générale. A l'issue de la formation et, en amont de la date limite de candidature, des rencontres personnalisées seront proposées en visio pour accompagner la rédaction des projets.
- **Le 1er février : « Préparer, accompagner, valoriser les acquis de la mobilité à l'international ».**
En plus de donner des outils pour travailler sur l'interculturalité avec les élèves, mais aussi les personnels, cette formation donnera de la matière à intégrer dans les projets Erasmus. En effet cette thématique est un enjeu majeur des mobilités.

Attention : toute participation aux formations est soumise à l'accord du chef d'établissement pour le 2nd degré, de l'IEN pour le 1er degré, indépendamment de l'édition de l'OM."